**INFORMATION AUX MÉDIAS**

**Danger dû à des amortisseurs défectueux**

**Ne vous laissez pas berner !**

***Berne, le 17 mai 2024 – La Pentecôte est la saison des excursions. Au plus tard lors d'un freinage ou d'une manœuvre d'évitement avec une voiture chargée, les amortisseurs défectueux sont dangereux : le véhicule se cabre et un crash menace. C'est pourquoi ces éléments importants pour la sécurité, souvent négligés, doivent être contrôlés régulièrement.***

En fait, le terme fait fausse route : les amortisseurs n'amortissent pas les chocs. Ceux-ci sont absorbés par les autres éléments de la suspension de roue. « Les amortisseurs sont des amortisseurs de vibrations : ils garantissent que toutes les roues restent parfaitement en contact avec le sol et empêchent que le véhicule ne s'agite et ne devienne incontrôlable lors du freinage ou de la direction », explique Markus Peter, responsable Technique & Environnement de l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA). En bref : les amortisseurs sont un élément de sécurité important. Et ils comptent parmi les composants les plus sollicités d'un véhicule, ce qui les soumet à l'usure.

**Le danger s'insinue imperceptiblement**

Les amortisseurs défectueux sont problématiques, car ils ne quittent presque jamais leur fonction du jour au lendemain. Des fuites d'huile au niveau de l'amortisseur ou une usure irrégulière des pneus indiquent parfois des défauts – mais cela est aussi difficile à détecter pour les profanes que les changements de tenue de route. « L'effet diminue insidieusement », explique Peter à ce sujet. « Souvent, le défaut ne se remarque que lors d'une manœuvre d'évitement, il est alors en fait déjà trop tard ». Car ce n'est pas seulement la stabilité de conduite qui en souffre : les systèmes d'assistance comme le système antiblocage (ABS) ou le programme électronique de stabilité (ESP) ne peuvent intervenir correctement que si les amortisseurs sont en bon état et que les roues restent donc parfaitement en contact avec la route.

« A partir de 60 000 kilomètres, puis tous les 20 000 kilomètres, les amortisseurs devraient être contrôlés par des spécialistes », conseille Markus Peter, « et pas seulement avant de partir en vacances avec un chargement ». Les garages de l'UPSA sont à vos côtés pour vous conseiller et effectuer des contrôles. Peter : « L'idéal est de pouvoir combiner cela avec un service ». De nombreux garages UPSA disposent, comme les services des automobiles, de bancs d'essai spéciaux qui permettent de mesurer les vibrations et donc l'effet correct des amortisseurs. Car il est bon de le savoir : Les violents coups, les oscillations ou le « test de basculement » (appuyer sur la carrosserie et observer si elle oscille) arrivent trop tard – ils ne font généralement que démasquer des amortisseurs défectueux depuis longtemps et donc dangereux.

**INFORMATION AUX MÉDIAS – VERSION COURTE**

Les amortisseurs font partie des éléments de sécurité souvent négligés d'un véhicule – car, pour simplifier, ils maintiennent les roues fermement sur la route et les empêchent de se cabrer, par exemple lors d'un freinage ou d'une manœuvre d'évitement. L'usure est toutefois à peine perceptible au volant, car elle est insidieuse. Si un amortisseur défectueux est remarqué pour la première fois dans une situation de conduite, il peut déjà être trop tard. D'autant plus que les systèmes d'assistance à la conduite comme l'ABS ou l'ESP dépendent de leur bon fonctionnement pour intervenir correctement. Markus Peter, responsable Technique & Environnement de l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) : « Les amortisseurs devraient être contrôlés par des spécialistes au plus tard à partir de 60 000 kilomètres, puis tous les 20 000 kilomètres ». Les garages de l'UPSA sont à vos côtés pour vous conseiller et effectuer des contrôles.

***Légende de la photo :***

Rouler en toute sécurité : les amortisseurs devraient être régulièrement contrôlés dans les garages UPSA.
Photo : iStock

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter** Yves Schott, Communication & médias UPSA, téléphone 031 307 15 43,
e-mail Yves.Schott@agvs-upsa.ch

***L'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)***

*La branche automobile suisse est finement structurée : fondée en 1927, l'UPSA est aujourd'hui l'association professionnelle et sectorielle des garagistes suisses, à laquelle sont affiliées quelque 4000 petites, moyennes et grandes entreprises, agences de marque et entreprises indépendantes. Les 39 000 collaborateurs des entreprises de l'UPSA – dont 9000 jeunes en formation initiale et continue – vendent, entretiennent et réparent la majeure partie du parc automobile suisse, soit environ 6 millions de véhicules.*

** Texte et image à télécharger sur** [**www.agvs-upsa.ch**](http://www.agvs-upsa.ch) **dans le pied de page « Informations aux médias ».**

** Abonnez-vous également à la newsletter des métiers de l'automobile :** [**www.autoberufe.ch/de/Newsletter-Anmeldung**](http://www.autoberufe.ch/de/Newsletter-Anmeldung)

****